



Couloir humanitaire

Présentation
générale

Service des solidarités du
Vicariat du Brabant wallon

Solidariés
Bw



solidarites@bwcatho.be
010/ 235 262

Qui ? Initiative de la Communauté Sant'Egidio portée par la plateforme interconvictionnelle *Together in peace* regroupant les représentants des cultes et convictions reconnus en Belgique.

Cadre légal : accord signé le 22 novembre 2017 entre le Secrétaire d'Etat Theo Francken et des représentants des cultes. La Belgique est le 3^e état de l'U.E. qui met en œuvre un « couloir humanitaire ».

Contenu : 150 visas humanitaires au bénéfice de réfugiés syriens vulnérables séjournant dans des camps au Liban et en Turquie.



Motivation : la sécurité : celle des réfugiés, qui ne doivent pas risquer leur vie à travers la Méditerranée pour atteindre l'Europe – celle du pays d'accueil (sélection préalable des candidats, profil connu des Autorités).

Financement : ne relève pas du budget fédéral. Le voyage et l'accueil des réfugiés sont pris en charge par les cultes reconnus (Eglises catholiques, protestantes, évangéliques, orthodoxes et anglicanes, le judaïsme et l'islam), dont 100 par l'Eglise catholique. Ce projet est donc une forme unique de collaboration interreligieuse.

Quand ? arrivée des réfugiés entre décembre 2018 et décembre 2019. Une fois installés, les réfugiés sont pris en charge pendant 6 à 12 mois par l'équipe d'accueil.

Modalités de l'accueil : Sant'Egidio et les organisations partenaires prennent en charge l'identification des réfugiés sur place et l'organisation des vols; les autorités belges s'occupent du contrôle de sécurité et délivrent les visas humanitaires; les cultes prennent en charge l'accueil, l'accompagnement de la demande d'asile et l'intégration.

Caritas international : mandatée pour organiser l'installation des syriens dans les différents diocèses belges. Des bénévoles et des professionnels accompagnent les réfugiés pendant un an pour les aider dans l'introduction de la demande d'asile et dans leur parcours d'intégration, etc.

Où en est on ? Les arrivées ont déjà eu lieu les
22/12/2017 (10) – 26/03/2018 (28) – 07/06/2018 (34) – 22/09/2018 (29)

En Brabant wallon, 2 projets d'accueil sont en cours :

A Rixensart, accueil d'un couple arrivé le 26 mars (statut obtenu en juin !)

A Gentinnes, accueil d'un jeune homme arrivé le 22 septembre

Les besoins : Prochaines et dernières arrivées en *octobre* (49, de Turquie). MAIS nous manquons toujours de logements pour les accueillir. Recherche urgente de 5 studios d'1 personne et 2 logement pour 2 personnes (2 chambres) ! Il n'est donc pas trop tard pour se sentir appelé à vivre cette magnifique expérience d'équipe, d'accueil, d'ouverture interculturelle et de solidarité.





Couloir humanitaire

Les 3 bases d'un projet
d'accueil

Service des solidarités du
Vicariat du Brabant wallon



solidarites@bwcathe.be
010/ 235 262

Logement :

- Plusieurs formules sont possibles :
 - a. Un propriétaire sensibilisé au projet se propose ou est sollicité pour mettre à disposition un logement (à titre gracieux ou pour un loyer modeste).
 - b. L'UP / paroisse, par le biais de son AOP, prend un contrat de location auprès d'un propriétaire privé, et assume les frais de loyer (voir ci-dessous le point Finances*)
Au terme de la procédure d'asile (une fois le statut de réfugié obtenu, donnant accès au revenu d'intégration), l'AOP peut établir un contrat de sous-location avec la personne réfugiée.
- Quel type de logement : A ce stade, les besoins portent surtout sur des logements de petite taille (studio ou appartement pour 1 personne)
- Pour combien de temps ? Période conseillée d'1 an

Equipe d'accueil :

- *Ses missions* : Accueillir à l'arrivée à l'aéroport – aider à l'installation dans le logement – accompagner pour les démarches de régularisation (Office des Etrangers, administration communale, ...) – renseigner sur les infrastructures et services – Favoriser l'apprentissage de la langue et la connaissance de la culture belge
- *Composition* : 7-8 membres ou plus en fonction de la disponibilité des personnes, issues de l'UP/paroisse initiatrice, mais plus largement aussi.

Finances : *Les frais de la personne accueillie sont à charge de l'équipe d'accueil le temps de la durée de la procédure d'asile (6 mois environ).*

- Pour chaque personne réfugiée accueillie, un montant de 3700€ est alloué par le diocèse grâce à la collecte de Noël 2017 (via le service des Solidarités du Vicariat)
 - * Cette somme peut ainsi couvrir quelques mois de loyer durant le temps de la procédure.
- L'UP/paroisse organise une collecte dédiée à ce projet d'accueil. Elle fait appel à la solidarité des UP/paroisses voisines.
- Un appel aux dons plus large est lancé.
 - ☞ Pour faire bénéficier les donateurs de la déductibilité fiscale, possibilité de passer par un versement des dons chez Caritas Secours (à voir avec le Service des Solidarités).

La mise sur pied d'un projet d'accueil n'est pas la seule responsabilité de l'UP/paroisse qui s'y engage. C'est avec l'aide de Caritas International, le soutien du Service des Solidarités et les bonnes pratiques des autres équipes que tout projet d'accueil devient une réalité, au bénéfice des familles réfugiées et de la communauté tout entière.

Caritas International a réalisé 5 fiches techniques à destination des équipes d'accueil. Elles répondent à de nombreuses questions sur les thèmes du logement (contrat ou pas, assurances, domiciliation, les charges etc.) – volontariat – étapes dès l'arrivée (démarches administratives, soutien médical, etc) – étapes après la reconnaissance – collaboration avec le CPAS.

☞ *Fiches disponibles auprès du Service des Solidarités*